Vingt-huitième année, No 227. Le numéro : 10 centimes Mercredi 30 septembre 1931.

Nouvelliste valaisan

Journal quotidien

St-Maurice Téléphone 8

PRIX DES ANNONCES :
Valais et de Bex à Villeneuve 8 cts le mm.
Suisse . . . . . 10 » »
Etranger . . . . . 14 » »
Réclames . . . . . 28 » »
Mortuaires . . . . . 16 » »
Annonces reçues par PUBLICITAS S. A., Sion, Montreux, Lausanne et succursales, ainsi qu'au Bureau du Nouvelliste, St-Maurice. Téléphone 8 Compte de chèques post. IIc 274

PRIX DES ABONNEMENTS :

SUISSE	Un an	6 mois	3 mois	ETRANGER	Un an	6 mois	3 mois
Sans Bulletin	12.—	7.—	4.—	Chaque num.	31.—	16.—	8.50
Avec Bulletin	16.—	9.—	5.—	Par 2 num.	20.—	10.50	5.75

Compte de chèques postaux IIc 274 Avec Bulletin officiel, tarif spécial

Assemblée générale du Parti conservateur

Les délégués du parti conservateur de tout le canton sont convoqués à une assemblée générale qui aura lieu le dimanche, 4 octobre à 14 h. 30, à la Maison populaire à Sion, avec l'ordre du jour suivant :

Election des députés au Conseil national et au Conseil des Etats.

Divers.

En dehors des délégués officiels, tous les adhérents du parti conservateur sont cordialement invités à assister à cette assemblée.

Le Comité cantonal.

Fin de Législature

Berne, 26 septembre.

La dernière semaine de la législature a été passablement agitée. Il y avait de la nervosité qui cherchait une issue. L'approche des élections générales, les affaires de Genève, la crise mondiale financière et économique ont trouvé un écho puissant au Parlement. Tandis que le Conseil des Etats poursuivait, en des débats fort intéressants, la discussion du Code pénal et du Code des obligations, après avoir terminé la loi sur les automobiles, le Conseil national se donnait entièrement aux disputes du jour. C'est un peu le rôle de la Chambre populaire ; le Sénat se tient dans une sphère plus digne et plus élevée.

Ce n'est pas l'interpellation de M. Nicole qui a retenu l'attention sur les affaires bancaires, ni le postulat de M. Graber sur les lignes directrices des actions de sauvetage. M. le conseiller fédéral Musy n'a pas eu de peine à démontrer que la Confédération avait le devoir de permettre au canton de Genève — et non pas à la Banque de Genève ! — de mettre éventuelement sur pied un projet de renflouement, par un prêt de quinze millions. Le Grand Conseil de Genève ayant refusé d'approuver ce projet, l'intervention fédérale est devenue simplement sans objet. Quant aux avances aux autres banques genevoises, leur assurant l'argent liquide nécessaire pour faire face aux paiements du moment, elles restent parfaitement dans le cadre de la loi et du rôle qui revient à la Confédération.

Le postulat de M. Seiler tendant à une loi fédérale de garantie en faveur de l'épargne, a été adopté. M. Musy a brossé un substantiel tableau de la situation internationale et nationale, faisant ressortir les véritables aspects de la finance et de nos banques. Ce tableau raffermit la confiance, même si les répercussions de la crise financière à l'étranger faisait quelques victimes.

Le deuxième thème était connexe au premier : comment protéger la production nationale contre la concurrence du dehors ? Le postulat Tschumi, signé par une soixantaine de députés de tous les groupes nationaux et demandant des mesures immédiates contre les importations en masse, répondait aux conditions du moment. La demande est conforme aux déclarations retentissantes que le délégué suisse, M. Stucki, a faites à la deuxième commission de la Société des nations à Genève. Notre seul moyen de nous défendre consiste dans les restrictions d'importation. M. Grimm s'est vivement élevé contre cette «nouvelle» politique commerciale. Cependant, M. Schulthess, plus maître de lui que jamais, a facilement démontré que, sans ces mesures protectrices, le peuple suisse risquait de perdre deux éléments décisifs: travail et gagne-pain. Ce ne sont pas les travailleurs et employés, au chômage, qui souscriraient pratiquement aux thèses développées par Grimm. La théorie est fort belle, mais il s'agit de vivre d'abord.

L'arrêté important décrétant la participation de la Confédération à la société horlogère qui doit grouper toutes les entreprises et supprimer la concurrence déloyale et désastreuse des maisons indépendantes, a provoqué un grand malaise. Rien de plus naturel. Il est exceptionnel que l'Etat prenne des actions d'une entreprise privée. Il l'a fait exclusivement pour sauver une situation désespérée. L'horlogerie allait rapidement à la ruine ; fallait-il tolérer que les montres « suisses » se fabriquassent de plus en plus à l'étranger, grâce à l'exportation des pièces détachées ? Les industriels et les banques intéressées ont fait un effort suprême, mais ils avaient besoin des 13 millions pour parfaire l'œuvre de sauvetage.

Une douzaine de députés ont refusé de s'associer à cet acte de solidarité. Parions qu'aucun de ces douze aurait opposé son veto, s'il n'avait vu d'avance que c'était là une opposition purement platonique.

La loi sur le nouveau régime des alcools a réuni l'unanimité du parlement. Le projet donne entière satisfaction aux revendications des agriculteurs suisses. Les garanties fournies pour l'emploi rationnel du surplus d'alcool et du surplus de fruits procurent à l'agriculture une sécurité très grande et très efficace contre les pertes inévitables d'une récolte trop abondante ou d'une production d'eau-de-vie trop forte. Les prix garantis sont acceptables. On sait que les recettes des alcools iront aux assurances des vieillards, des veuves et des orphelins, ainsi que celles de l'imposition du tabac.

Des députés valaisans sont utilement intervenus. M. Escher a souligné le caractère exceptionnel de la participation de l'Etat à la « super-société » horlogère. Il a demandé que le Conseil fédéral soit armé plus efficacement pour empêcher que l'application des mesures envisagées porte préjudice aux petits entreperneurs et au personnel des usines destinées à être fermées. M. Kuntschen a pris la parole dans le débat sur la loi des alcools pour demander, avec d'autres députés du vignoble suisse, que la reprise des « spécialités » (marc, etc.), par la Régie se fasse à des prix librement débattus. M. Musy a donné des assurances dans cette direction, disant que la Régie tiendra compte des intérêts légitimes. M. Petrig a interpellé le gouvernement fédéral sur le fait que la frontière est ouverte trop largement au personnel hôtelier étranger, fait qui porte préjudice aux employés du pays qui risquent d'être exposés au chômage. Là encore, le Conseil fédéral a promis de tenir compte de l'observation.

Maintenant, le Parlement a clos ses portes. Le premier lundi de décembre, le Conseil national, élu le 25 octobre, présentera un visage rajeuni. Il est probable que nous nous trouverons en face d'une modification profonde dans la composition de la Chambre. Deux douzaines de députés se retirent volontairement, deux autres douzaines seront remplacés par le jeu des élections. Saluons, dès maintenant, les 187 députés qui pour les quatre années 1931-1935 représenteront le peuple suisse, et espérons qu'ils seront toujours à la hauteur de leur tâche !

F. d'Ernst.

La politique et les hommes

Du « Journal de Genève » :

« On reproche à la politique de corrompre le naturel de ceux auxquels elle accorde ses faveurs, de développer dans les esprits les rancunes, les jalousies, les orgueils et les susceptibilités, et aussi l'amour de bavardages et des palabres ; de telle manière, dit-on, que l'intérêt de leur parti et le leur propre finissent par se confondre chez les homme politiques, au grand dam de l'intérêt de leurs concitoyens qu'ils négligent complètement. Trop de politiciens en effet sacrifient plus de temps à combattre leurs adversaires qu'à s'occuper du bien commun, et l'art de gouverner les passions les intéresse beaucoup plus que celui de gouverner les destinées du pays, voire de se gouverner eux-mêmes. On en voit même que la pourriture attire comme des mouches.

En de certains moments pourtant, lorsqu'on les bulletins de vote pèsent d'un poids plus lourd dans les destinées de la patrie, certains hommes apparaissent et s'imposent, non par leur esprit ou leurs talents extérieurs, ou l'enthousiasme qu'ils soulèvent dans la foule : mais parce qu'ils inspirent cette confiance qui ne se discute pas ne se raisonne pas, cette confiance à laquelle le bon sens populaire ne résiste pas. »

LA DRANSE A MARTIGNY

Les grandes „débâcles" des temps modernes

Le 4 juin 1595 (nouveau calendrier), la vallée de Bagnes et Martigny furent ravagés par une si épouvantable débâcle, que le souvenir s'est conservé jusqu'à nos jours, même en dehors de toute chronique. C'est quelque chose de légendaire.

C'était un dimanche à l'heure des vêpres. Depuis deux ou trois mois, la Dranse barrée à Plan Durant s'amassait en un lac immense entre les deux versants du Haut val de Bagnes. La barre de glace mesurait cent pieds de haut. Ce jour-là, la barre en partie fondue par la chaleur céda tout d'un coup et les eaux se précipitèrent dans la vallée avec un horrible fracas, entraînant sur leur passage des quantités d'énormes cailloux, de bois et d'autres matériaux arrachés aux rives, rasant les maisons et les mayens de toute la vallée, arrivant enfin à Martigny-Bourg qu'elles submergèrent en un clin d'œil. Le chroniqueur bagnard dit que l'eau y passa par dessus les toits, tandis que le banneret Piamont qui écrivit aussi une relation de l'événement, dit qu'il y en eut « la hauteur d'une lance et d'un mont à l'autre ». La catastrophe y fut si soudaine que la majeure partie des habitants, surpris, ne purent chercher leur salut dans la fuite. Le magistrat Ignace, qui a laissé aussi une courte relation de l'événement, raconte dans une impressionnante brièveté : « septante personnes connues y perdirent la vie, je ne fais pas mention des autres. Les plus riches devinrent les plus pauvres ! !

Il ne sera resté debout dans le Bourg qu'une cinquantaine de granges au pied du mont et une maison habitée. D'après une autre chronique, les habitants de la ville, durent en partie leur salut au fait que le Bourg étant fermé de murailles d'un à deux mètres de haut, celles-ci ralentirent momentanément la violence du courant, mais celui-ci les ayant emportées, se précipita ensuite sur la ville et la campagne qu'il ravagea. Il ne serait resté en ville que quatre maisons vers le Mont Chemin et la Grand'-Maison. La catastrophe se fit sentir jusque près de Charrat. Les bergers qui gardaient les troupeaux dans les communaux, entendant sonner le tocsin et croyant qu'il s'agissait d'une crue subite du Rhône, se mirent à chasser leurs bestiaux du côté de la ville, mais, rencontrant bientôt l'avalanche boueuse qui se précipitait vers eux, ils furent emportés avec leurs troupeaux.

Un écrivain italien, Durandi, raconte qu'avant cette inondation on voyait encore près de Martigny, les restes du rempart et des fossés de Sergius Galba qui avaient été étudiés et dessinés au XIVme siècle par un certain Siméonis de Florence, mais qu'ils furent ensuite complètement recouverts d'alluvions.

Cette fois, la désolation fut grande et grand aussi le découragement. Sept ans plus tard les traces n'en étaient pas encore effacées et de nombreuses maisons à peine relevées attestaient la grandeur du désastre. En 1598, l'évêque Hildebrand de Riedmatten, ordonnait le transfert en ville des foires du Bourg, « autant, disait-il, pour obliger les habitants à reconstruire leurs demeures que pour éviter la contagion de la peste qui commençait à se faire sentir ».

Il faut cependant relever la courageuse conduite du corps syndical qui ne perdit pas la tête dans le désarroi général : elle est soulignée par la décision du Conseil en 1818 dans un cas pareil : « Il est décidé d'employer les mêmes moyens et de suivre la même marche que les syndics en 1595 ».

Cette inondation qui se déversa aussi avec violence sur le territoire d'Ottan, eut pour effet de ruiner complètement cette pauvre communauté dont un désastre avait déjà anéanti le hameau vers le milieu du XVme siècle. (1469 ?) Les autres biens de la plaine, entre Bourg et la ville et au-dessous de celle-ci, n'eurent pas moins à souffrir. Rien n'est triste comme de lire dans les reconnaissances des années suivantes, cette mention si souvent répétée : « **Autrefois pré, autrefois champ... maintenant glarier !** » Il faut arriver en plein XVIIIme siècle pour trouver ces mentions presque complètement effacées !

Jusqu'à 1818, la Providence épargna à nos ancêtres le retour de semblables désastres. Ce n'est pas à dire pour autant que la fougueuse Dranse n'eut fait des siennes. Cela eut été trop beau, mais ces alertes eurent pour effet d'ouvrir les yeux au Vénérable Conseil et de lui montrer ce qu'il avait à faire. Il n'avait pas attendu si longtemps pour se mettre à l'œuvre, comme on le verra plus loin, mais la répétition des événements engagea nos syndics à perfectionner leurs méthodes.

Le XVIIIme siècle fut assez libéral en surprises désagréables. 1618 (Juillet) eut pour son compte une inondation assez considérable pour rompre les digues sur un grand espace et motiver de la part de la Diète, une ordonnance enjoignant à toutes les bannières en dessous de la Morge, d'avoir à prêter main-forte aux Martignerains pour la reconstruction des barrières. Octobre 1629 ne fut guère meilleur, car des pluies prolongées causèrent une inondation qui emportèrent les ponts depuis Sembrancher en bas. Le 25 juin 1635 la Dranse versa et dévasta les barrières de la Bâtiaz et, les eaux se précipitant par la brèche, allèrent couvrir de graviers le territoire d'Octan. En juin 1640 nouvelles inondations provoquées par les pluies continuelles : le Rhône se met aussi de la partie.

Une nouvelle inondation eut lieu vers 1678-80, car on trouve une ordonnance épiscopale du 12 juillet 1680, enjoignant de refaire le chemin public, de la Bâtiaz au Trient, détruit les années précédentes.

Le XVIIIme siècle, ne nous signale qu'une rupture considérable de barrières du côté de la Bâtiaz entre 1730-35. Ce fut ensuite la tranquillité relative, jusqu'au 15 juillet 1818. Cette journée-là devait renouveler les affres du 4 juin 1595.

Alpinus.

Querelles intestines

Ce sont les élections fédérales qui frappent à nos portes, et ce sont des discussions de politique cantonale qui sont sur le tapis.

Ainsi, dimanche, l'affaire Walpen a été évoquée derechef dans deux assemblées régionales.

Nous sommes tenu à une extrême réserve, on le comprendra, pour parler de cet incident. Faisant partie de la Commission ayant pour but d'arriver à une solution, nous sommes sûr, avec nos deux collègues, d'avoir fait tout notre devoir.

M. Walpen entend donner sa démission de conseiller d'Etat, mais il subordonne cette démission à une fonction qu'il a toujours été dans l'intention du Conseil d'Etat de lui offrir.

Nous estimons également que ce serait le moment ou jamais de réparer l'injustice commise à l'égard de M. Burgener.

Une seule remarque: il nous semble désolant que M. Walpen ne se rende pas à cette évidence qu'une démission généreuse et spontanée pour la fin de l'année par exemple, apaiserait considérablement les esprits.

Les questions d'amour-propre et d'honneur personnel n'entrent pas en jeu. Aucune porte ne se ferme par là.

Et, encore une fois, ce n'est pas sans une émotion poignante que nous renouvelons des instances amicales, mais pressantes : une résistance, dans les condition actuelles, ne consolide ni un gouvernement où l'on a travaillé ni un parti que l'on veut continuer de servir ni une situation personnelle que l'on doit se créer.

Ceci dit, n'est-il pas lamentable que nous ayions à nous débattre dans des questions de ce genre, alors que nous touchons à de graves événements et que le monde se précipite vers un redoutable inconnu.

C'est toujours la vieille histoire des Grecs de Byzance qui se querellaient sur des interpétations de textes, les flots de la barbarie asiatique battant déjà les murs de Constantinople.

Ch. Saint-Maurice.

La première exposition suisse de radio, à Bâle

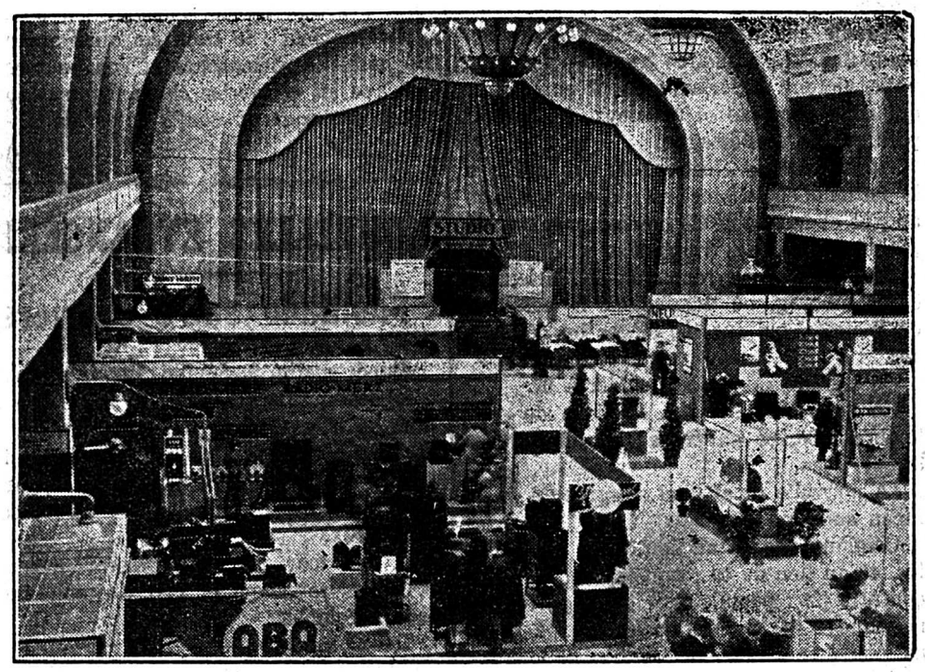

Dans la Halle No 1 de la Foire Suisse, la première exposition suisse de radio a été inaugurée samedi.

Vue d'ensemble de l'exposition.

LES ÉVÉNEMENTS

La situation

La coopération franco-allemande

MM. Laval et Briand, ainsi que les dépêches du « Nouvelliste » l'ont annoncé ont rendu visite au président du Reich, et l'entretien a duré une vingtaine de minutes.

Ce matin déjà, les ministres français repartent pour Paris, après avoir élaboré et adopté un programme de rapprochement économique, sur lequel on fonde de grands espoirs.

La constitution d'une commission mixte comprenant des représentants des autorités, des principales branches de l'économie et des travailleurs, est le premier pas vers cette coopération indispensable, prélude peut-être de la coopération politique et du désarmement moral.

Sa tâche consistera à étudier les problèmes économiques intéressant les deux pays et en premier lieu, à rechercher la possibilité de consolider et d'étendre les accords existants.

Voici d'ailleurs quelques extraits du communiqué officiel :

« Les représentants des deux pays tiennent à dire clairement que leur projet n'est nullement dirigé contre un autre pays quelconque. Ils déclarent ne pas vouloir rechercher la solution des questions renvoyées à la commission dans une action commune sous forme par exemple d'une augmentation des droits de douane.

Ils agiront en conformité des principes

généraux envisagés pour combattre la crise économique et chaque fois que cela paraîtra nécessaire, ils feront appel au concours d'autres Etats.

On pourrait étudier ainsi la possibilité de réaliser les accords internationaux sur la navigation fluviale et aérienne.

Les représentants des gouvernements allemand et français sont convaincus de poser ainsi les bases d'un travail constructif. Ce travail doit être la première étape vers une collaboration qui s'impose impérieusement et à laquelle tous sont appelés à prendre part. »

Que ces bonnes résolutions trouvent une application rapide ; c'est le vœu que chacun formule au lendemain de la visite des ministres français dans la capitale du Reich.

Tandis que Berlin accueille par des acclamations les ministres français, une nouvelle victoire hitlérienne est à enregistrer qui rend perplexe et soucieux de l'avenir politique de l'Allemagne.

Après chaque élection, on prétend que le national-socialisme est parvenu à son apogée et incapable de nouveaux gains ; la réalité dément ces pronostics.

Dimanche a été renouvelé le Parlement de Hambourg, où dominaient la coalition de Weimar, qui sur 160 sièges en détenait 102.

Ce nombre est descendu hier à 67.

En se basant sur les élections de septembre 1930, ce chiffre aurait dû être de 80.

La nouvelle répartition se présente de la façon suivante :

Communistes, 35 au lieu de 27 ; socialistes, 46 au lieu de 60 ; parti d'Etat, 14 (21); centre 2 (2) ; populistes, 7 (20) ; parti économique 2 (4) ; chrétiens-sociaux 2 (0) ; nationalistes-allemands 9 (22) ; nationaux-socialistes 43 (3).

Les partis gouvernementaux (social-démocrates, populistes, parti d'Etat), ont obtenu un total de 150,000 voix, alors que les nationaux-socialistes en ont à eux seuls 202,000.

Un tel résultat se passe de commentaires , mais où va l'Allemagne ?

Entre l'enclume et le marteau

Il n'est bruit que d'élections générales en Angleterre ; tous les partis s'en préoccupent soit pour engager le gouvernement à y procéder sans retard, soit pour déconseiller d'affronter l'incertitude que réserve toujours une consultation électorale de cette importance.

La décision définitive sera prise cette semaine, au retour du roi et ensuite de l'entretien qu'il aura avec M. MacDonald.

Quelles sont les intentions de ce dernier ; on lui prête le projet de se présenter devant le pays à la tête d'une coalition nationale, qui se composerait de tout le parti conservateur en bloc, de la moitié environ des députés libéraux désignés sous le nom de « libéraux nationaux » et d'une poignée de travaillistes que l'on appellerait « travaillistes nationaux ».

On verrait ainsi se former, deux grands groupements : le groupe de droite et du centre autour de M. MacDonald et du parti national britannique et les groupes de gauche rangés autour de M. Llyod George. Situation un peu paradoxale, n'est-il pas vrai ; l'ancien leader libéral consentirait-il à devenir le chef de l'opposition de gauche, comme le demandent les socialistes ; il est encore permis d'en douter.

La situation de M. MacDonald et de son cabinet serait en tous cas difficile ; adopterait-il un tarif protectionniste, il se mettrait à dos les principaux chefs travaillistes : Snowden, lord Saukey, et libéraux : lord Reading, Herbert Samuel et d'autres ; répugnerait-il leur appui au compte-goutte ; une combinaison des systèmes libre-échangiste et protectionniste, l'adoption de droits pour certains produits seulement lui permettrait-elle de calmer les préventions des unes et des autres ; c'est ce que les prochains jours nous apprendront.

Le conflit sino-japonais

Le conflit sino-japonais paraît se résoudre d'une manière pacifique. Non que tout soit rentré dans l'ordre, puisque les manifestations continuent en Chine contre les atrocités japonaises en Mandchourie.

Mécontents de la décision de la Société des nations, des étudiants ont attaqué, et sérieusement blessé, le ministre chinois des affaires étrangères.

D'autre part, des bruits circulent d'une prochaine déclaration, proclamant l'indépendance de la Mandchourie et de la Mongolie centrale.

On pourrait croire de tout ceci que la situation en Extrême-Orient, a considérablement empiré ; heureusement, si nous jetons un regard sur les conversations qui se poursuivent à Genève, nous avons sujet de nous réjouir.

A l'intransigeance réciproque des deux pays intéressés, a succédé un esprit de conciliation, qui s'efforce d'éviter toute agravation du conflit.

Le représentant du cabinet de Tokio a annoncé qu'effectivement, le retrait des troupes japonaises continue. En dehors de Kirin et de Moukden, le Japon n'a plus, hors de la zone du chemin de fer, que des postes restreints pour protéger ses ressortissants contre les attaques de bandes de soldats chinois et de brigands qui ravagent actuellement ces régions.

On se rappelle que le Dr Sze, délégué de la Chine, a demandé l'envoi sur place d'une commission d'enquête, ce que refusait le Japon, partisan de négociations directes.

Par esprit de conciliation, le Dr Sze a admis que les deux parties tâcheront d'arriver à un accord sans l'intervention de dite commission. Si une telle solution s'avérait impossible, le Conseil de la Société des nations inviterait les gouvernements intéressés à écouter les avis qu'il pourrait lui donner.

Le représentant du Japon s'est déclaré prêt à soumettre cette suggestion à son gouvernement ; le train est ainsi aplani à de nouvelles démarches et l'on peut espérer que les esprits se calmant, un dénouement pacifique du conflit intervienne.

A.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

Fusillade entre ouvriers

Lundi matin, à Séville, Espagne, alors que des ouvriers assistaient au tirage au sort de ceux d'entre eux qui auraient du travail, trois individus ont ouvert un feu nourri sur un groupe d'ouvriers appartenant au parti communiste et ont blessé l'un d'eux.

A leur tour ,les ouvriers provoqués ont sorti des revolvers et une véritable fusillade a éclaté.

Deux des agresseurs sont parvenus à s'enfuir, mais un troisième, qui s'était réfugié dans un café, a tiré sur les gardes. Il en a blessé un et a été lui-même abattu d'une balle en plein front. Un groupe de communistes s'est jeté sur l'homme agonisant et l'a achevé à coups de bouteilles. L'individu mort appartenait depuis peu à une organisation syndicaliste.

NOUVELLES SUISSES

Le danger des armes à feu

Un soldat suisse nommé Halné, domicilié à l'extrême frontière de Bâle sur territoire allemand, rentrant d'un cours de répétition, voulut quitter son uniforme pour se mettre en civil. Pendant qu'il s'habillait le revolver qui se trouvait dans une poche de son pantalon subit un choc et le coup partit, atteignant le malheureux au ventre. Halné est mort peu après.

Une fabrique d'horlogerie ferme ses portes

Il y a cinq mois, la fabrique d'horlogerie Elida Watch Co, à Fleurier, fermait ses portes ensuite de faillite, privant un certain nombre d'ouvriers de leur gagne-pain.

Vendredi après-midi, la Fabrique de verres de montres S. A. déposait son bilan. Cette importante entreprise qui occupait jusqu'à 350 ouvriers et ouvrières, à son tour, s'est vue obligée, vu le marasme des affaires, de fermer ses portes. La Banque cantonale, principale créancière et déjà engagée pour une somme de 400.000 fr. environ, a refusé toute nouvelle avance de fonds. Heureusement peu de fabricants et négociants de la place figurent dans la faillite.

Mais le fait qu'à l'entrée de l'hiver une cinquantaine d'ouvriers et ouvrières, licenciés vendredi sans avoir reçu leur dernière de paie, vont grossir les rangs des chômeurs ne sera pas sans affecter une nouvelle fois le commerce local déjà très touché par la crise.

Un enfant tué par l'auto

Un accident s'est produit à Tramelan. Un enfant âgé de deux ans, nommé Girardin, jouait avec ses amis près de la route cantonale. A un moment donné il s'élança sur la chaussée alors qu'arrivait un automobile neuchâteloise. Il fut atteint par un des phares et tué sur le coup. On le releva la tête ouverte et la cervelle mise à nu. Aucune faute ne serait imputable au conducteur qui fit l'impossible pour éviter le garçonnet.

Un jeune taureau neurasthénique se suicide

La semaine dernière, un jeune et beau taureau acheté au Comptoir de Lausanne non encore habitué à son nouveau domicile et à son nouveau maître, s'est enfui du parc de Goumœns-la-Ville, a traversé le village à une folle allure, a gravi le pont montant d'une grange ouverte, a sauté par la fenêtre opposée et s'est abattu dans la cour de la ferme, tué net.

P. HUGON - La „Winterthur"
Martigny-Croix - Toutes assurances

LA RÉGION

Les bouquetins de Mussolini sont arrivés à Bretaye

Grâce au fonds créé dans ce but, par M. le professeur Wilczek, l'Etat de Vaud a installé, à Bretaye, avec le concours de la Compagnie du chemin de fer de Villars à Bretaye, un parc d'élevage de bouquetins, en vue de tenter le repeuplement des Alpes vaudoises avec cet intéressant animal qui y existait autrefois, mais a disparu depuis longtemps.

Obtenir des exemplaires de race pure est chose difficile, le bouquetin ne se trouvant plus guère à l'état sauvage que dans les anciennes chasses royales, aujourd'hui Parc national du Grand Paradis, en Italie. Quelques essais ont été antérieurement tentés en Suisse et cela avec un certain succès, à Interlaken ,dans le Parc national et dans le massif des Graue Hörner.

Pour Bretaye, il a été possible d'acheter deux mâles à Interlaken. Quant aux femelles, grâce à d'obligeantes interventions, M. le président Mussolini, comme nous l'avons dit, a bien voulu donner personnellement les ordres nécessaires pour qu'on capture et élève deux jeunes spécimens du Parc national italien en vue de les offrir, à titre de don spécial, au gouvernement du canton de Vaud.

Ces deux animaux viennent d'arriver à Bretaye en parfaite santé et ils sont actuellement dans l'enclos qui leur est réservé.

NOUVELLES LOCALES

L'accident de Vétroz

On nous écrit :

Décidément, l'année 1931 restera une année fatidique pour Vétroz. En moins de deux mois, nous avons à enregistrer une troisième victime de l'automobilisme.

Vendredi soir, M. J. Buthet, débouchant de la cour du collège, a été tamponné par une auto qui, malgré la présence d'esprit du conducteur, lui passa sur le corps.

Conduit immédiatement à la clinique réputée du Dr Alfred Germanier, il expirait le lendemain, malgré des soins empressés.

Né en 1883, M. Buthet avait fait des études secondaires à l'Ecole d'agriculture d'Econe. Il savait les utiliser; preuves en sont les propriétés si bien arborisées des Frères Buthet. Au décès de M. le député Coudray, le défunt avait été nommé président de la commission phylloxérique du Cercle Vétroz-Ardon où il déployait une remarquable activité.

Célibataire, M. Buthet laisse une mère vénérée qui le pleure amèrement. A sa Famille l'hommage de nos affectueuses condoléances.

Un ami.

La victime de l'accident de Charrat est morte

Comme il était à prévoir, hélas ! M. Antoine Joris, la malheureuse victime de l'accident d'auto relaté par le « Nouvelliste » de ce matin vient de mourir des suites de ses blessures à l'Infirmerie de Martigny où il avait été transporté. Excellent chrétien et non moins excellent père de famille, le défunt, qui était dans la quarantième année de son âge, laisse une veuve et trois enfants dans le plus profond chagrin. A eux vont nos sympathies et nos condoléances émues !

La seconde victime de l'accident des Perrons

Le dimanche 20 septembre, M. Julius Alisson, 40 ans, fonctionnaire au B. I. T., en excursion dans les Alpes valaisannes avec Mlle Aline Burnett, avaient été victimes d'un accident, dans lequel Mlle Burnett avait été tué sur le coup. M. Alisson, grièvement blessé, vient à son tour de succomber.

La collecte du 1er août en Valais

Le montant de la vente et des dons recueillis dans le canton par les soins de la Chambre Valaisanne de commerce (abstraction faite de ce qui a été adressé directement à Zurich) s'élève donc provisoirement à Fr. 17.769,72 contre fr. 15.283,65 en 1930 ; fr. 19.774,70 en 1929 ; fr. 14.921,75 en 1928 ; fr. 10.195,35 en 1927.

Suivant la décision du Conseil fédéral, le produit de la dernière collecte du 1er août sera affecté aux secours en faveur des habitants des régions montagneuses victimes de catastrophes causées par les éléments naturels et réparti entre les sinistrés par les soins du Conseil d'Administration du Fonds suisse de secours pour dommages non assurables.

Cette belle œuvre d'entr'aide confédérale présentait un intérêt tout particulier pour le Valais, si souvent éprouvé, et qui se devait de témoigner de sa solidarité à ce mouvement. Abstraction faite de la vente de 1929 en faveur du Don National, exceptionnellement populaire, le montant de la collecte de cette année dépasse de beaucoup les plus forts que nous ayons atteints jusqu'ici. C'est au dévouement et à la collaboration des personnes de confiance et de MM. les Hôteliers que l'on doit ce beau résultat. Aussi la Chambre de Commerce leur adresse-t-elle l'expression de ses remerciements très vifs et très sincères.

Le garde-chasse est acquitté

Le tribunal du district de Sion a eu à s'occuper, ces jours passés, du drame du Scex Rouge, à la frontière des communes de Savièze et de Conthey. On se souvient que l'an passé, le 27 août exactement, les gardes-chasse Favrod et Dessimoz surprenaient en flagrant délit de braconnage les frères Eugène et Raymond Léger, de Savièse. Au cours de la poursuite, Raymond Léger se retourna et fit mine de tirer sur les poursuivants. S'estimant en état de légitime défense, le garde-chasse Favrod déchargea son revolver sur le braconnier et le tua net. Le tribunal de Sion a acquitté purement et simplement le garde-chasse ensuite des plaidoyers de l'avocat et de l'exposé du ministère public, qui avait conclu aussi à l'acquittement.

Cave Coopérative de Sierre et environs

Le Comité informe les membres de la Cave qu'il a fixé comme suit les jours de réception de la vendange pour la semaine courante en ce qui concerne la zone inférieure à 720 mètres d'altitude, savoir :

Vieux plans :

Rèze et muscat, lundi, mardi et mercredi, soit les 28, 29 et 30 courant.

Pour faciliter le travail des pressoirs, le muscat de mercredi doit être livré en caissettes, c'est-à-dire non foulé.

Nouveaux plans :

Fendant, mais seulement celui dont les conditions exigent impérieusement une vendange immédiate, jeudi, vendredi et samedi (1, 2 et 3 octobre).

Rhin, les trois mêmes jours.

Malvoisie et dôle (en caissettes), vendredi et samedi, 2 et 3 octobre.

Les rhins, malvoisies et dôles de la zone inférieure qui ont ainsi pu attendre jusqu'à cette date seront, comme précédemment annoncé, encavés et vendus séparément de ceux qui furent reçus la semaine dernière.

De même, les fendants, rèzes et muscats encavés ces jours-ci ne seront pas mêlés aux mêmes variétés de cette zone qui attendent la prochaine levée de la récolte.

Pour tout dire, le sociétaire aura toujours intérêt de vendanger le plus tard possible.

Le Comité.

Modification apportées au programme des concours de bétail

Concours de taureaux

A) **Race d'Hérens :** Vissoie, 20 octobre, 9 heures pour la Vallée d'Anniviers.

B) **Roce tachetée :** Sierre, 26 octobre 15 heures, pour Sierre et environs. Visp, 23 October, 14 Uhr für Visp und Umgebung.

Concours de groupes

A) **Race tachetée :**

Niedergesteln 22 Oktober, 10 Uhr ; Gampel 22 October, 13 Uhr ; Staldenried 23 October, 10 Uhr ; Visp 23 October, 15 Uhr ; Raron 24 October, 9 Uhr 30 ; Turtmann 24 October, 13 Uhr ; Salgesch 26 October, 8 Uhr 30 ; für V. G. Varen-Inden : Varen 26 Oktober, 11 Uhr ; Sierre 26 October, 15 Uhr 30.

B) **Race d'Hérens :**

Finhaut 2 octobre, 9 h. 30 ; Trient 2 octobre, 14 h. 30 ; pr. S. E. Hérémence, Euseigne 7 octobre, 13 h. ; Savièse 10 octobre, 14 h. ; Grimentz 20 octobre, 9 h. 30 ; pr S. E. Ayer, Mission, 20 octobre 13 h. 30; St-Jean 20 octobre, 14 h. ; pr S. E. La Contrée, Venthône, 26 octobre, 8 h. 30 ; pr S. E. Chermignon M. L., Montana Station 26 octobre, 14 h. ; Arbaz 27 octobre, 9 h. ; Vex 27 octobre, 14 h. ; pr S. E. Aven-Conthey, Ende 2 novembre, 8 h. 30 ; Conthey-Bourg 2 novembre, 14 h. ; Ardon 3 novembre, 8 h. 30 ; Vétroz, 3 novembre, 10 h. 30 ; Ayent 3 novembre, 14 h. 30.

Station cantonale de Zootechnie.

Galle noire

Une forte importation de semenceaux de pommes de terre Alma, qui étaient atteints de galle, a introduit à nouveau en Suisse cette dangereuse maladie. Quoique l'infection de la marchandise incriminée était faible, des foyers de la maladie ont déjà été découverts dans les cantons romands de Fribourg et Vaud. D'autres foyers existent certainement et il importe, étant donné la gravité de cette maladie, que chaque cas soit signalé, sans retard, à la Station fédérale d'essais et de contrôle de semences de Lausanne (Mont-Calme) afin que toutes les mesures de lutte puissent être appliquées utilement et en temps voulu.

Les importations de semenceaux ont été particulièrement nombreuses au printemps passé et un contrôle sévère de la récolte est nécessaire, non seulement de la part des acheteurs de pommes de terre suspectes, qui seront avisés par circulaire du danger que présentent leurs cultures, mais aussi de celle de tous les cultivateurs.

Au cours de la première année d'infection il y a généralement peu de plantes et de tubercules atteints, une surveillance toute spéciale est alors de rigueur pour les déceler. Nous rappelons que la galle noire est une maladie qui attaque les tubercules. Ceux-ci sont déformés, présentent des excroissances et des tumeurs de grosseur variable, ressemblant quelque peu à des fragments de choux fleurs, livides au début puis se transformant en une masse noirâtre qui ne tarde pas à se décomposer. Par contre, le feuillage des plantes atteintes, même lorsque celles-ci le sont au point de ne présenter, en lieu et place de tubercules, que des corps informes, de la grosseur d'une noix à celle du poing, ne présente rien d'anormal.

Station fédérale
d'essais et de contrôle de semences
de Lausanne, (Mont-Calme).

Le trentième anniversaire de Malévoz

Malévoz inaugurait mardi son nouveau pavillon et fêtait en même temps le 30me anniversaire de la fondation de la maison.

Complétant admirablement la série de constructions déjà existantes, le nouveau pavillon comprend au rez de chaussée deux services de surveillance, l'un pour les infirmes, l'autre pour des cas chroniques dont le séjour dans les pavillons d'admission n'est pas indiqué.

Les mêmes principes, dit la brochure éditée à cette occasion, qui ont fait leurs preuves, ont procédé à l'aménagement de ces services de surveillance, mais bien entendu, ces derniers ont bénéficié de l'expérience acquise dans la technique hospitalière.

Une grande terrasse qui sert de toit au bâtiment est utilisée comme cour et solarium. Ce nouveau pavillon, construit par M. Dufour, est d'un style très harmonieux et forme un heureux complément aux autres cliniques de l'établissement.

Ces lignes caractérisent admirablement la situation et les services attendus du nouveau pavillon, situé dans un site enchanteur comme toutes les constructions qui constituent l'établissement de santé de Malévoz.

A celui qui y pénètre pour la première fois, Malévoz produit une impression étrange, faite d'angoisse devant tant d'infortunes humaines et de réconfort, en constatant les soins dont sont entourés les malheureux qui viennent y chercher tranquillité et guérison.

Le site est en effet, des plus enchanteurs ; les forêts de châtaigners étendent leurs ombrages sur les allées du parc et sur les vertes pelouses et il fait bon s'y promener en étranger curieux, amateur de fleurs qui le long des pelouses fleuries, offrent en abondance le spectacle féérique de leurs couleurs et de leurs parfums.

Disséminés dans la verdure, s'étagent les divers pavillons qui d'année en année s'agrandissent, et que l'on découvre du haut d'un belvédère où des malades cherchent la santé et oublient leurs maux.

Mais, assez de digressions ; on pourrait écrire des volumes sur Malévoz et si la place ne nous était mesurée, nous promènerions nos lecteurs à travers les divers pavillons, comme nous le fîmes mardi sous la direction de M. le Dr André Repond, fils de l'inoubliable fondateur de cet asile de santé, et dont le buste se voit gravé, sur la pierre, au bord du sentier où nos pas nous conduisent en ce jour, au cours de la visite de l'établissement.

Encore une fois, nous ne pouvons, en un article de journal, donner, même un bref aperçu des installations modèles dont le Dr Repond a doté Malévoz, ou plutôt les quelques dix bâtiments qui forment une véritable agglomération où la pitié et le dévouement chrétiens se prodiguent avec une abnégation rare et qui frappent avant tout le visiteur.

Parti de rien, soit d'un modeste chalet, appartenant à feu M. Aristide Martin, le Dr Paul Repond a véritablement créé le village, comme on l'appelle, de Malévoz, avec ses pavillons de santé, son infirmerie, son domaine agricole et cela, sans le secours de l'Etat, qui consent à prendre à sa charge le déficit éventuel de l'exploitation.

Exemple vivant de ce que peut l'initiative privée, secondée, il est vrai, par les pouvoirs publics, mais indépendant d'eux et vivant sa propre vie.

Sous les grands châtaigniers, nous croisons des promeneurs apparemment normaux, et tout à coup, une exclamation nous rappelle à la triste réalité : ce sont des malades. Mais il y en a de toutes sortes : des nerveux, qui trouvent asile dans le pavillon des pensionnaires et qu'un séjour de quelques semaines guérira de leur fatigue passagère ; ici, ce sont les chroniques, impassibles à tout ce qui se passe autour d'eux et qui d'un œil hagard regardent étonnés, les visiteurs inattendus ; là par

La Session de la S.d.N. close

Le trentième anniversaire de Malévoz

Les accidents de Charrat et de Vétroz

contre, ce pavillon aux fenêtres grillagées, est réservé aux cas aigus ; une femme s'agite et réclame impérieusement sa libération ; une autre voit dans S. E. l'évêque du Diocèse, le nonce apostolique ; une troisième nous acceuille en ricanant avec ces mots : « bientôt, ils seront tous ici ».

Mais passons plus pénible est le spectacle, plus grand est le dévouement du Dr André Repond et de ses auxiliaires, qui, avec une abnégation extrême, consacrent leur vie au soulagement des malheureux qui leur sont confiés.

La visite que nous faisons des différents pavillons nous le prouve à l'évidence.

Conscient de la haute valeur morale et sociale de la maison de Malévoz, S. E. Mgr Bieler avait tenu à honorer de sa présence la fête de ce jour et à implorer les bénédictions divines sur l'œuvre entière et spécialement sur le nouveau pavillon, répondant comme tous les autres, aux besoins de prophylaxie moderne et aménagé de la façon la plus coquette et la plus riante.

Le Dr Repond connaît ses malades ; il sait que la vue d'une belle nature et d'un logement agréable contribue dans une large mesure à leur guérison.

Le service technique et administratif est d'ailleurs des plus perfectionnés et prêt à rendre tous les services que l'on en attend.

A l'issue de la cérémonie pontificale, et après la visite de l'établissement, un succulent banquet réunissait dans une salle du nouveau pavillon, tous les invités.

A la table d'honneur, ornée de fleurs, avaient pris place entre autres S. E. Mgr Bieler, évêque de Sion ; MM. Lorétan et de Cocatrix, conseillers d'Etat ; Gex-Fabry, Thomas et Dr de Cocatrix, préfets ; M. Dufour, qui a droit aux félicitations de tous pour son heureuse conception de l'harmonie architecturale de la maison, M. l'abbé Heimgartner, vicaire de Monthey, M. H. Bioley, sous-préfet, les représentants du corps médical, etc.

Parler du banquet serait chose difficile, il fit honneur au personnel de l'asile et le doux nectar venant des crûs les plus renommés, coula à pleins bords.

Au dessert, M. **Thomas,** vice-président du Grand Conseil, au nom de ce corps, remercia la direction de l'asile de l'aimable réception aménagée et dit sa reconnaissance à l'égard du Dr Repond, fondateur de l'asile et de son digne fils et successeur.

Puis M. R. **Lorétan** apporta les vœux du Conseil d'Etat et rappela la coïncidence heureuse qui permet de célébrer le trentenaires de Malévoz et l'inauguration du nouveau pavillon. Jetant un regard sur le passé de l'établissement il le voit, jeune encore, disposant de 60 places au début pour atteindre aujourd'hui le chiffre de 260. Il se plaît à relever l'utilité de Malévoz, et cite en exemple son administration modèle, où règne un esprit d'économie, signe de vraie prospérité.

Malévoz joue un rôle éducateur non seulement pour les malades, mais pour les visiteurs : propreté, hygiène, bon goût, tels sont les caractéristiques de cet établissement.

M. Lorétan a un souvenir ému pour le fondateur de la maison, M. le Dr Repond, son fils, qui a continué dignement l'œuvre si bien commencée, ses collaborateurs et lève son verre à la prospérité de la maison.

Au nom de la société de médecine du Valais, M. le Dr **Choquard** apporte le salut de dite société et insiste sur la nécessitée de la lutte antituberculeuse.

Il appartient au Dr **Repond** de remercier tous ceux qui l'ont aidé, moralement ou financièrement, dans la réalisation de la grande œuvre commencée par son père.

Il le fait en un langage châtié en même temps que sincère et naturel, remerciant les autorités valaisannes de l'appui qu'elles lui ont toujours prodigué ; on peut dire beaucoup de mal du Valais, dit-il, on ne saurait en dire trop de bien.

Nous aimerions pouvoir citer in extenso les paroles si pleines d'intéressants aperçus et si vibrantes du Dr Repond ; il est toujours intéressant, nous confiait un confrère, d'entendre quelqu'un qui a quelque chose à dire ; c'est le cas du Dr Repond.

Après avoir rapidement énuméré ce qui a été fait, il nous parle du service médico-pédagogique, cet enfant nouveau-né, qui mérite toute l'attention de nos autorités.

Il s'agit en somme de l'éducation même de l'enfant, de son hygiène mentale, la création d'une station d'observation pour enfants serait d'une utilité immense pour le service médico-pédagogique ; combien d'enfants, dévoyés et tarés pourraient être utiles pour la société, si l'on s'occupait d'eux à temps ; car le nombre de névroses dans nos vallées latérales, est énorme, ajoute le Dr Repond ; Malévoz doit être le centre d'un mouvement pour la santé mentale dans le canton ; sa tâche principale est de prévenir en même temps que de guérir ; son importance dès lors, éclate à tous les yeux ; les dépenses faites pour l'installation seront largement couvertes par les économies réalisées par la suite.

Le Dr Repond adresse un remerciement ému à tous ceux qui l'ont secondé et le secondent dans sa rude et belle tâche, son personnel, les autorités, la presse, pour laquelle il trouve les mots les plus charmants et es plus flatteurs.

Causer avec le Dr Repond vaut tout un enseignement ; les heures passent sans qu'on s'en aperçoive ; il n'est que de l'enconnu de l'univers entier, n'en déplaise à lyse pour se rendre compte des connaissances étendues de l'éminent praticien, connu de l'univers entier, ne'n déplaise à sa modestie et dont les avis si judicieux méritent d'être de plus en plus écoutés et suivis.

Les représentants de la presse valaisanne eurent l'insigne honneur de pénétrer ainsi plus avant dans l'intimité d'un homme de science et de devoir, qui donne le noble exemple de dévouement au prochain et d'amour de sa profession. Son apostolat, car c'en est un, il le considère comme une chose naturelle, qui étonne ses auditeurs, mais non pas lui.

Le Valais peut être fier du Dr Repond. Malévoz est son œuvre, vrai modèle de maison de santé moderne où nos malades retrouvent cet équilibre mental qui leur fait défaut et peuvent regarder avec confiance l'avenir, que de malheureuses hérédités avaient compromis.

Le trentième anniversaire de Malévoz est une leçon, qui montre ce que peut une volonté, une énergie, un caractère.

A.

Le prix de la vendange

Le « Nouvelliste » du 27 courant vient de publier que l'Union des Négociants en Vins du Valais, réunie vendredi à Sion, avait décidé de pratiquer, pour la vendange pendante, le prix de l'année dernière.

Cette information est inexacte.

Dans sa séance de vendredi, 25 courant, l'Union des Négociants a du, avec regret, enregistrer des difficultés, signalées de tous côtés, pour l'écoulement des moûts et a du consentir déjà à une baisse sur les premiers prix pratiqués pour la vente.

Malgré cela ,le marché est lourd et ne présente encore aucune animation. Les négociants en vins, qui connaissent la situation de nos vignerons aussi bien que quiconque, puisqu'ils sont tous propriétaires de vignes, n'en ont pas moins décidé de faire tous leurs efforts pour arriver à maintenir les prix de l'année dernière. Ces efforts cependant ne pourront aboutir que s'il y a possibilité d'autre part d'écouler la récolte à des conditions en rapport. La marge entre le prix prévu pour le payement de la vendange et celui espéré pour la vente des mouts est cependant si réduite actuellement qu'elle ne saurait encore subir un abaissement, sans se répercuter également sur tous les intéressés, négociant et vignerons.

Unions des Négociants en Vins du Valais.

Les abonnements pour bagages à main

A partir du 1er octobre, les C. F. F. délivreront des abonnements pour la consigne des bagages à main. Chaque abonnement renfermera 50 coupons et sera vendu au prix de 8 francs. Ces coupons seront acceptés en paiement aux guichets des bagages à main à raison de 20 centimes l'un. Le rabais est donc de 20 %. Pour le moment, ces coupons ne sont valables que dans les gares des C. F. F., mais il y a tout lieu d'admettre que d'autres chemins de fer suisses adopteront par la suite la mesure en question. En donnant les bagages à main en dépôt, on devra remettre l'abonnement à l'employé qui détachera le ou les coupons et délivrera en échange le ou les bulletins de bagages à main comme si'l avait perçu la taxe en espèce.

Jusqu'à nouvel avis, les abonnements pour bagages à main ne seront en vente qu'au guichet des bagages enregistrés (non au guichet des bagages à main) de toutes celles d'entre les gares C. F. F. où l'on peut aussi se procurer des abonnements généraux.

NENDAZ. — (Corr.) — Chez nous les distractions sont rares. Pour rompre la monotonie du début de l'arrière-saison, la fanfare « Rosablanche » organise une kermesse pour le 4 octobre prochain.

D'ores et déjà, nous nous plaisons à souligner tout le pittoresque que présentera cette fête champêtre, la dernière de l'année.

Amis, venez tous nombreux dimanche à Chardonnex. Il y aura des distractions pour tous dans ce cadre alpestre baigné par les doux rayons du soleil automnal.

Vous aurez la bonne fortune d'applaudir l'excellente fanfare de Vétroz. La jeunesse entraînée par un orchestre réputé se trémoussera à son aise, pendant qu'un bon fendant fera revoir aux vieux le matin dans le soir comme dit la chanson.

Pour tous il y aura de jolis lots à gagner qui feront sourire les mamans le soir autour de la table familiale.

Le Comité.

LES SPORTS

FOOT-BALL

Le championnat suisse

Voici les classements après le 27 septembre, de tous les groupes dans lesquels opèrent des clubs valaisans.

Ire Ligue - Groupe I

	Joués	Gag.	Nuls	Perd.	Points
Olten	3	2	1	0	5
Lausanne	2	2	0	0	4
Racing	2	2	0	0	4
Fribourg	3	2	0	1	4
Granges	2	1	0	1	2
Cantonal	2	1	0	1	2
Soleure	2	0	1	1	1
Monthey	3	0	0	3	0
Stade Laus.	3	0	0	3	0

IIIme Ligue-Groupe IV

	Joués	Gag.	Nuls	Perd.	Points
Sion I	3	3	0	0	6
Martigny I	3	2	0	1	4
Aigle I	3	1	1	1	3
Villeneuve II	1	1	0	0	2
Sierre I	1	1	0	0	2
Monthey II	2	0	1	1	1
Olympia I	2	0	0	2	0
Vevey II	3	0	0	3	0

IVme Ligue-Groupe VI

	Joués	Gag.	Nuls	Perd.	Points
Viège I	3	3	0	0	6
Montana I	3	2	0	1	4
Martigny II	2	1	0	1	2
Sion II	3	1	0	2	2
Sierre II	1	0	0	1	0
St-Maurice	2	0	0	2	0

Vme Ligue-Groupe III

	Joués	Gag.	Nuls	Perd.	Points
Monthey III	2	2	0	0	4
Montreux III	0	0	0	0	0
Vernayaz I	1	0	0	1	0
Vionnaz I	1	0	0	1	0

Le match Montana-Sion, dont nous ignorions lundi le résultat, s'est terminé par la victoire de Montana, 4 à 0.

Un Valaisan champion genevois de boxe
Carroz victorieux de Staub

C'est devant une bonne demi-salle que les prétendants aux titres genevois ont bataillé vendredi 18 écoulé dans la salle du Faubourg. Dire que les exhibitions fournies ont été transcendantes serait trahir la vérité. Il y eut plus d'ardeur que de science.

M. Voldet, Nicod, Jacquemin, Lévy et Perrelet représentaient le conseil de la F. S. B., tandis que notre compatriote M. Sauthier fonctionnait comme arbitre.

Un enfant du Valais fut à l'honneur dans cette compétition et garde durant cette année le titre de Champion genevois des poids mi-lourds. C'est, nous l'avons déjà écrit plus haut, M. Carroz. Son adversaire, Staub, une ancienne gloire de la boxe suisse, fut battu au 3me round.

Honneur à notre compatriote pour cette victoire. Nous lui présentons nos chaleureuses félicitations et nous espérons qu'il n'a pas dit son dernier mot. Il jouera probablement un rôle assez important dans la compétition suisse.

Voici, maintenant, les résultats des combats, qui étaient disputés en 3 raunds de 3 minutes :

Poids mouches : Rohrbach (C. S. G.) bat Triponnet (U. G. S.), par abandon au 2me round.

Poids coqs : Probst (C. S. G.) bat Courtois (U. G. S.), par abandon au 2me round.

Poids légers : Morel (C. S. G.) bat Stalder (U. G. S.), par abandon au 2me round.

Morel (C. S. G.) — bat Torche (U. G. S.) par abandon au 2me round.

Poids welters : Farinelli (C. S. G.) bat Maring (C. S. G.) aux points.

Poids moyens : Roland (U. G. S.) bat Blank (U. G. S.), par abandon au 1er round.

Poids mi-lourds : Carroz (C. S. G.) bat Staub (C. S. G.), par arrêt de l'arbitre au 3me round.

Discobole.

BIBLIOGRAPHIE

LA LOI FEDERALE SUR LES POSTES. — Commentaires du Dr J. Buser, chef de section à la direction générale des postes à Berne, traduits en français par L. Roulet, chef de service à cette même direction. Editions Polygraphiques S. A., à Zurich. Prix : relié toile, 10 fr.

Comme les éditions allemandes de 1929 et 1930, cet ouvrage reproduit le texte complet de la loi sur le service des postes et toutes les dispositions importantes de l'ordonnance sur les postes qui présentent de l'intérêt pour l'usager. Les commentaires suivent immédiatement les différents articles et renseignent sur l'interprétation des principaux points de la législation postale suisse, notamment en matière de régale des postes, de concessions d'automobiles, de décret postal, des branches du service postal (voyageurs, lettres, colis, encaissements, paiements, comptes de chèques), de franchise de port, de responsabilité et des dispositions pénales. Plusieurs remarques et observations basées sur des cas nouveaux ont été ajoutées à l'édition française. Les prescriptions du service postal international et nombre de celles des pays voisins de la Suisse, sont mentionnées au fur et à mesure de leurs rapports ou de leur comparaison avec les dispositions intérieures suisses, de sorte que l'ouvrage est aussi, dans une certaine mesure, un guide de la législation postale internationale. De nombreuses citations soulignent les points de contact et la réglementation des branches connexes du trafic suisse et international des chemins de fer.

Une courte introduction résume l'historique de la législation postale suisse, de l'organisation du service des postes et de sa juridiction, notamment de la juridiction administrative, introduite en Suisse dès le 1er mars 1929.

GUIDE GASSMANN. — La nouvelle édition de ce petit horaire des chemins de fer et bateaux à vapeur suisses, toujours attendu avec impatience, vient de paraître. Il conserve les avantages auxquels il doit son grand succès : exactitude, format pratique et élégance de l'exécution. La présente édition, outre l'habituelle table des matières, contient une carte géographique numérotée, qui permet de trouver sans peine les lignes désirées. En vente, relié toile, à 70 centimes, broché, à 60 cent., avec registre pour les localités importantes, à 85 cent., aux guichets et aux kiosques des gares, dans les librairies, etc.

Notre Service télégraphique et téléphonique

Clôture à la S. d. N.

GENEVE, 29 septembre. (Ag.) — Dans sa dernière séance, la 12me assemblée de la S. d. N. a d'abord adopté leur rapport et les résolutions de la 4me commission.

M. Titulesco a prononcé le discours de clôture donnant le bilan de la session et se réjouissant dans le brillant avenir de la S. d. N., après quoi il a déclaré close la 12me assemblée.

Les graves accidents

CORNAUX (Neuchâtel, 29 septembre. — (Ag.) — La police a arrêté un jeune homme de Cornaux qui, circulant en motocyclette à une allure exagérée, avait foncé dans un groupe de jeunes gens et blessé trois d'entre eux. Deux des personnes blessées avaient été trainées par la motocyclette sur une vingtaine de mètres et l'une d'elles avait été très grièvement blessée et fut conduite à l'hôpital.

BOUDRY, 29 septembre. (Ag.) — La police cantonale de Neuchâtel signalait dans les journaux la trouvaille d'une personne inconnue qu'on avait découverte noyée dans la rivière l'Areuse. Ce matin, on annonce que le cadavre retrouvé a pu être identifié. Il s'agit de M. Maurer, ouvrier horloger de La Chaux-de-Fonds. La mort est due à un accident. Le malheureux qui se rendait à Lausanne pour y chercher du travail, a glissé du haut d'un talus jusqu'au bord de la rivière où grièvement blessé à la tête, il n'a pu se relever et succomba dans l'eau.

PRATTELN, 29 septembre. (Ag.) — La nuit dernière, un gardien de vigne, M. Mangold-Baumann, 46 ans, exerçant ses fonctions, est tombé d'un escalier et s'est tué.

Les changes

PARIS, 29 septembre. (Havas.) — Voici le cours des changes de ce matin à Paris : Livre sterling 98, dollar 25.39, pesetas 2.28, franc suisse 4.96.

ROME, 29 septembre. — L'Agence Stéfani communique :

M. Mussolini a chargé tous les représentants diplomatiques de l'Italie de démentir encore une fois de la façon la plus formelle la nouvelle selon aquelle le gouvernement aurait l'intention de modifier le taux de stabilisation de la lire prévu par la loi du 21 décembre 1927.

Mines sous l'eau

BUDAPEST, 29 septembre. — L'eau a envahi les mines de charbon de Kosd, près de Vecz. Six mineurs ont été incapables de retrouver la sortie et se sont noyés. 32 ont été retirés grièvement blessés.

Incendie

BELLINZONE, 29 septembre. (Ag.) — Un incendie a éclaté lundi soir dans les baraques de l'entreprise Rüegg, sur le Mont Ceneri. Les flammes ont atteint des bonbonnes d'oxygène provoquant des explosions. Le manque d'eau a entravé les travaux d'extinction du feu. Les pompiers de Lugano venus rapidement sur les lieux, ont maîtrisé le feu. Les dégâts évalués à 200 mille francs sont couverts par l'assurance. On ne déplore pas de victime.

Le conflit sino-japonais

HONG-KONG, 29 septembre. (Havas.) — L'agitation entre Japonais s'est considérablement calmée à la suite de la concentration de tous les japonais à des points centraux placés sous la surveillance de la police. Les manifestants se sont bornés aujourd'hui à quelques actes de pillage. 12 Chinois inculpés de meurtre de 3 Japonais assassinés hier ont comparu aujourd'hui devant le tribunal.

PARIS, 29 septembre. (Ag.) — Réuni à Paris sous la présidence de M. Lucien le Foyer, ancien député, le Conseil national de la paix a voté à propos du conflit sino-japonais une résolution félicitant la Chine d'avoir recouru à la S. d. N., constatant que les actes de violence de l'armée japonaise sont formellement contraires au pacte de la société des nations, affirmant la nécessité du retrait des troupes japonaises des territoires occupés, félicitant le conseil de la S. d. N. d'avoir évoqué le conflit devant lui, mais lui demandant une action plus énergique et définitive conformément aux articles 11, 15 et 16 du pacte.

La résolution déclare en terminant que le premier devoir de la S. d. N. est de formuler définitivement et d'appliquer le principe de l'armistice immédiat et obligatoire en cas de conflit armé et que la création d'une police internationale s'impose notamment pour occuper les territoires jusqu'ici et aujourd'hui encore livrés au conflit violent des armées nationales.

†

Madame **Emma JORIS-DONDAINAZ** et ses enfants **Carmen, Marcelle** et **Pierre,** à Charrat ; Monsieur **Maurice DONDAINAZ,** à Charrat ; Monsieur et Madame **Joseph JORIS** et leurs enfants, à Charrat ; Madame et Monsieur **Louis RARD** et leurs enfants, à Martigny-Ville ; Monsieur et Madame **Albert DONDAINAZ** et ses enfants, à Charrat ; Mademoiselle **Berthe DONDAINAZ,** à Paris ; Madame et Monsieur **H. CHOSE-DONDAINAZ** et leur fils, à Paris ; Monsieur et Madame **Marcel DONDAINAZ** et leurs enfants, à Genève, ainsi que les familles **JORIS, FARQUET, DONDAINAZ, MORARD** et famillies alliées, ont la profonde douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur

Antoine JORIS-DONDAINAZ

leur cher époux, père, beau-fils, frère, beau-frère, oncle et parent, enlevé accidentellement à leur tendre affection, à l'âge de 47 ans, muni des Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Martigny jeudi 1er octobre, à 9 h. 30. Départ de l'Infirmerie.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†

Le Chœur Mixte de Charrat, La « Voix des Champs » a le regret de faire part du décès de son dévoué membre

Monsieur Antoine JORIS

décédé accidentellement.

L'ensevelissement aura lieu le 1er octobre, à 9 h. 30, à Martigny.

Ad. Iten, Sion

Fabrique de meubles *Tél. 125*

Dépôts et prêts avantageux

Banque de Brigue

Actuellement, toutes les nouveautés ainsi que les dernières créations de la Mode pour la saison d'automne.

Bonnard & Cie. S.A.

Lausanne

A vendre, pour cause de double emploi,

1 voiture Citroën B 14

conduite intérieure, 4-5 places, en parfait état de marche, revisée, moteur presque neuf, changé il y a quelques mois. Prix fr. 2500.-. Facilité de payement. Pour voir et essayer, écrire sous chiffre **B 19111 L à Publicitas Lausanne.**

Samedi 3 octobre

Ouverture de l'Hôtel du Cerf

SION près de la Poste

Cet hôtel entièrement reconstruit à neuf offrira à sa clientèle

ses chambres très confortables
sa cuisine soignée
sa cave dotée des meilleurs crus
ses prix modérés.

Installation des plus modernes. 4583
Tél. **96** Mme Gioira-Lattion.

Les opinions peuvent être partagées au sujet des différents «media» publicitaires, mais on est unanime à voir dans le journal la base et l'armature de toute publicité. Or, la publicité par le journal est notre domaine: nous nous dirigeons sans tâtonnements dans le labyrinthe des centaines de journaux et revues de notre pays. C'est pourquoi le monde des affaires demande toujours plus fréquemment notre collaboration, et ceci, non comme si nous étions seuls à vendre des emplacements d'annonces, mais parce que nous mobilisons toute notre organisation et toutes nos connaissances techniques pour tirer profit de l'espace vendu et en assurer l'efficacité publicitaire. Veuillez, s'il vous plait, nous confier votre prochaine demande d'insertion, qu'il s'agisse d'une seule annonce ou d'une campagne complète dans toute la Suisse ou dans n'importe quel pays étranger.

PUBLICITAS

Annonces dans tous les journaux
Conseils en publicité

Froment et seigle sélectionnés

pour les emblavures d'automne sont à demander à
L'Association Valaisanne des Sélectionneurs, à Sion

Pendant les transformations
de notre immeuble
10 - 20 %
de réduction sur les L 351
vêtements Messieurs et enfants
Villes Suisses, Vevey
TRACHSEL Frres

ARBRES FRUITIERS

Grand choix en pépinières dans les meilleures variétés 4276
Gaillard Frères - Saxon

Augustin Lugon
représentant - Evionnaz Tél. 30

avise son honorable clientèle qu'il voyage pour la Maison WIDMANN Frères, fabrique de meubles, au sommet du Grand-Pont, Sion.

4494

CÉPHALINE Petitat. pharm. Yverdon 3 Yv
Maux de tête Migraines Douleurs Insomnies
Antinévralgique préféré, sans effet nuisible
Plus de 35 ans de succès 1 75 la boîte Toutes pharm.

Avis aux annonciers

Les personnes qui insèrent des annonces sous « chiffres » sont priées de bien vouloir répondre **promptement** aux offres reçues en **restituant** les pièces qui y sont jointes, telles que **certificats, photos,** etc., même lorsque les dites offres ne peuvent pas être prises en considération.
L'ADMINISTRATION DU JOURNAL

RADIOS ET PHONOS-RADIOS

combinés. Exclusivem. des marques de qualité.
H. HALLENBARTER
SION 453-8 Martigny-Ville Pl. Centrale

Tél. 26.168
Bureau de placement valaisan GY
rapide et sérieux. Av. de la Gare 7 bis - **Lausanne**

Grande Boucherie ROUPH
Rue de Carouge 36 bis, GENEVE
Téléphone 42.059
expédie 770/1 X
Rôti bœuf depuis fr. 2.50 le kg.
Bouilli dep. fr. 2.- le kg.
Graisse de rognons à fr. 1.— le kg.

A vendre un
JOLI BOUC
blanc, sans cornes, bonne race, pouvant commencer le service dans quelques jours, ainsi qu'un brancard, un pont et des échelles à foin en bon état, chez Rouiller, négt., Collonges. 4594

A vendre
un **collier de cheval,** un **cuvier,** quatre **tonneaux** de 200, 300, 400 et 600 litres, deux **entonnoirs** et une **brante scellée.**
Madame Veuve Monnay, Lavey.

PERDU
une bague avec rubis, à St-Maurice ou Monthey.
La rapporter contre récompense au bureau de police, St-Maurice.

A échanger beau Dobermann contre
chien - blaireau
S'adresser à Planchamp Dionis, Vionnaz.

On échangerait
quelques wagons de **foin** et **flat** contre de la **vendange.**
S'adresser au Nouvelliste sous E. 758.

A vendre à bas prix
machine à coudre
à pied, très solide et en parfait état.
S'adresser à J. Paccard, primeurs, Monthey.

ST - MAURICE
Cadres de ballot, pour allumer le feu, à 10 cts. la pièce. - Economique.
S'adresser à l'
IMPRIMERIE RHODANIQUE

On demande
PORC MALE
7 à 8 tours, pour engraisser.
S'adresser à Frédéric Richard de Joseph, Mex.

Ecole de Coiffure
Cours d'ondulation Marcel, coupe, mise en plis, manucure. - Robert, prof., Sq. du Frêne 5, ch. Vinet, Lausanne.

Vous qui aimez pour votre bureau, votre commerce ou votre étude des imprimés de bon goût tout en étant modernes, une seule commande à l'
IMPRIMERIE RHODANIQUE ST-MAURICE
vous convaincra que ses ateliers sont à même de vous donner toute satisfaction

Raisins de table tessinois
1re qualité, très doux, à fr. 0.40 le kg. **Marioni,** S. Claro No 17 (Tessin). 20 O

Institut des Sœurs de la Charité
MARTIGNY-VILLE

Réouverture des cours
Classes primaires : **2 octobre**
Ecole commerciale : **5 octobre**
Ecole ménagère : **2 novembre**

Hinden Dénéréaz - Bex
Lse Hinden, succ.

Lainages toutes teintes et prix, pour **robes et manteaux.**
Soierie : crêpe de chine, naturel, coul. dep. fr. 6.90, noir et blanc fr. 5.90
Pantalons. Vestons mi-drap. Pantalons mi-laine, doublés ou non-doublés
Chemises travail et fantaisie. Sous-vêtements.
Toile pour draps, coton, mi-fil pur fil fr. 4.90 et 5,90.
Lingerie Bonneterie

12 % Jusqu'au 10 octobre **12 %**
Escompte au comptant

Compagnie d'Assurance
de 1er ordre (toutes branches) confierait poste
d'inspecteur
bien rétribué à agent connaissant bien l'acquisition. Offres sous P 85-2 S Publicitas, Sion.

Un grand roi !!!
On cite le roi du pétrole... Le roi de l'or... Ah ! c'est parfait.
Mais le roi dont tous raffolent
C'est l'apéritif sain «DIABLERETS».
227-31 L

Bourse modeste
Assurance sur la Vie
acquisition facile, pas d'examen médical
Particuliers et agents sont cherchés pour traiter dans principales localités. Commissions intéressantes et fixe mensuel
LA NEUCHATELOISE - VIE
TH. LONG, agent général, BEX

Grand choix de
Bijouterie
or, argent et doublé
Alliances or
(gravure gratuite)
Hri Moret, Martigny
Avenue de la Gare

Attention
J'offre de la
graisse de bœuf
fondue 1re qualité à fr. 1.- le kg.
Boucherie Lüthi, Cully.

58 FEUILLETON DU NOUVELLISTE

La captive du Reichenberg

par Olivier DUVERGER

— Je l'ai souvent regretté, François, depuis le jour où j'ai eu le plaisir de rencontrer Mademoiselle de Clerval jusqu'à l'heure qui m'a apporté le chagrin de la perdre.

— Allez-vous, maintenant rester chez lui ?

— Je ne sais. Je me souviens qu'un soir où je faisais part à votre maîtresse des regrets que j'avais de ne pas avoir eu la chance d'entrer chez elle, elle me répondre que peut-être je lui serais plus utile dans l'usine Maslowitz que dans la sienne. « Avait-elle un pressentiment de ce qui est arrivé ? Je commence à le croire, aussi j'hésite sur la décision à prendre.

— Qu'allez-vous faire alors ?

— Réfléchir, mon cher François, réfléchir et ouvrir les yeux, tendre les oreilles. Si j'apprends du nouveau, vous en serez averti ; mais de toute façon sachez que vous pouvez compter sur moi ; je vous ai avoué la grande affection, le grand... attachement que j'ai pour Mademoiselle de Clerval, mon plus cher désir est de lui être utile, aussi bien en tirant au clair l'accident du Marquis qu'en découvrant ce qu'elle est devenue.

Ils étaient redescendus à la cuisine. Accoudée sur la table, Marie dormait. Elle avait désiré les attendre mais le sommeil l'avait gagnée.

A haute voix, François remarqua :

— Vous le voyez, Monsieur Guy, ils ont eu la partie belle pour agir à leur aise en mon absence ; quand ma femme dort, c'est à peine si l'éclatement d'un obus à ses côtés la réveillerait.

En souriant, il répondit :

— Je me sauve, François, sans la déranger ; vous lui souhaiterez bonne nuit de ma part tout à l'heure, quand je serai parti. Au revoir mon ami, à bientôt.

Le vieillard tint à l'accompagner jusqu'à sa voiture, qu'ils avaient laissée près du portail, à leur arrivée.

Le moteur hésitant, se remit finalement en marche, les phares allumés léchèrent les arbres du chemin de leur faisceau lumineux et Guy de Taverny, ayant une dernière fois serré la main du brave serviteur de Jacqueline, s'éloigna bientôt sur la route de Lyon.

François, songeur rentra chez lui, tandis qu'une ombre rapide se glissait silencieuse sur le sentier rasant les taillis.

. . . . . .

En dépit de toutes précautions la nouvelle de la disparition de Jacqueline de Clerval s'était rapidement propagée dans son usine où depuis régnait une certaine agitation.

Girod avait d'autorité repris la direction de tous les services et commandait en maître absolu comme s'il était sûr de ne jamais plus revoir sa directrice. Son autocratie avait provoqué du mécontentement parmi le personnel qui commentait la disparition de leur patronne et la regrettait ouvertement.

L'ingénieur ne voyait pas sans déplaisir cette sympathie et ces regrets, sentant mieux par là même l'hostilité qui grondait autour de lui, les plus osés qui connaissaient son ambition chuchotaient contre lui de terribles accusations, le disant responsable de la disparition de la jeune fille.

Par ailleurs, ses deux ingénieurs adjoints lui avaient fait remarquer les erreurs qu'il avait commises dont les résultats pratiques, avaient ouvert les yeux des contremaîtres fidèles, étonnés des défectuosités d'une fabrication qu'ils connaissaient et qu'ils étaient habitués à voir parfaite.

Il lui était donc impossible de persévérer dans son attitude s'il tenait à calmer l'énervement qui gagnait les gens qui l'entouraient et dont il sentait grandir la méfiance.

Aussi s'était-il décidé à mettre Maslowitz au courant de cet état d'esprit en lui proposant de revenir insensiblement aux usages normaux pour étouffer les soupçons qu'il devinait autour de la manœuvre qu'il avait tentée.

Il fallait à tout prix empêcher que l'on sût leur collusion. A mots couverts le juge d'instruction leur avait laissé entendre qu'on les soupçonnait d'avoir fait disparaître la jeune fille. Leur accord découvert dans le sabotage de la fabrique apparaîtrait comme la preuve de cette accusation.

De son côté le gros et puissant industriel se réjouissait des événements. La concurrente hardie qui était venue le provoquer chez lui avait disparu de sa route ; il souriait en se rappelant ses paroles de vengeance et de pitié et l'assurance avec laquelle elle l'avait mis en présence de cette alternative, le déshonneur avec la prison ou l'oubli et le pardon dans la mort !

Ni l'un ni l'autre !

Elle n'avait pas, la faible gamine, été de taille à lutter avec lui, le gros brasseur d'affaires devant lequel tout jusqu'ici avait plié, choses et gens.

Depuis longtemps, c'était la première fois qu'il avait, avec étonnement, senti une résistance à sa volonté.

(A suivre.)